

L'officiel du **Badminton Régional** – LOBR

Le journal Officiel de la Ligue Occitanie de Badminton



L'officiel du **Badminton Régional - LOBR** Journal officiel de la Ligue Occitanie de Badminton, instance déconcentrée de la Fédération Française de Badminton - FFBaD.

Pôle Administratif

47 Ter rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 NARBONNE

0468 753 104

ligue@badocc.org

Directeur de la publication :

Christophe FAULMANN

Comité de rédaction :

Jean-François ANINAT

Valérie COURTOIS

Disponible gratuitement sur le site de la Ligue Occitanie de Badminton

www.badocc.org

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant

Diffusion

Comités/Clubs/Membres du CA/ Membres du Personnel Occitanie/CTN/VP HNFFBaD

Nos Partenaires



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



LOBR

L'officiel du **B**adminton Régional

Le Journal Officiel de la Ligue Occitanie de Badminton

-- Préambule --

La Ligue Occitanie de Badminton publie toutes ses décisions règlementaires dans *l'Officiel du **B**adminton Régional (LOBR)*, en conformité avec les statuts et le Règlement Intérieur régionaux.

LOBR est publié au minimum, trois fois par an. Cette diffusion est effectuée par voie électronique dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

LOBR contient :

- Une synthèse des décisions prises par les instances régionales statutaires (AG, CA, bureau),
- Les liens vers les règlements créés ou modifiés par ces décisions,
- les décisions individuelles régionales (prises par la commission régionale disciplinaire, par exemple),
- le cas échéant, d'autres éléments ayant le caractère de décisions règlementaires.

Les synthèses de décisions sont susceptibles de révision dans le numéro suivant, en cas d'erreur. Les décisions individuelles sont publiées après épuisement des voies de recours fédérales.

Sommaire

Décisions Secteur Administratif /RH	2
Décisions Secteur Développement	4
Décisions Secteur Communication	4
Décisions Secteur Financier.....	5
Décisions Secteur Vie Sportive	6

Des réunions statutaires du 25 janvier 2020 au 16 juillet 2020

Tous les textes règlementaires sont à disposition sur le site régional via
<http://badocc.org/textes-reglementaires>

SECTEUR ADMINISTRATIF/RH

Organisation du CA 4

Contexte : Dans le cadre de délocalisation de réunions statutaires, il est proposé d'organiser le CA 4 à Nîmes pendant la phase finale du Top 12

CA 2 du 25 janvier 20

Adoption à l'UNANIMITÉ

Revalorisation des prestations salariales de l'ETR

Contexte : Les coûts horaires d'intervention de l'ETR datent de 2018 et depuis le SMC a augmenté en janvier 2019 et en janvier 2020. La ligue appliquait un taux de +4% du SMC pour les CDD. Il est proposé d'actualiser le coût horaire en fonction de la revalorisation SMC tout en gardant le même taux de 4% en sus.

BP 2 du 29 février 20

Adoption à l'UNANIMITÉ de la revalorisation salariale

RH : Comptabilité

Contexte : En raison de l'arrêt de travail prolongé du comptable de la ligue, il est proposé de procéder à l'embauche d'un comptable, en CDD, par l'intermédiaire du GE de l'Aude.

BP 2 du 29 février 20

Adoption à l'UNANIMITÉ d'une embauche d'un comptable en CDD.

RH: Activité partielle

Contexte : L'ensemble des membres du Bureau souhaite que le personnel de la ligue ne soit pas une victime collatérale de la conjoncture actuelle. La Trésorière informe que nous disposons de la trésorerie nécessaire pour maintenir les salaires à 100% en comblant le reliquat des indemnités.

Bureau Restreint 1 du 27 mars 20

Adoption à l'UNANIMITÉ du maintien des salaires

AG ordinaire et élective

Contexte :

AGO : en raison du contexte sanitaire et de l'incertitude quant à l'évolution des directives gouvernementales, cette AG sera organisée par voie informatique : envoi des documents, réponses aux questions et enfin votes électroniques.

AGE : Le format de cette dernière sera défini ultérieurement en fonction des directives gouvernementales. Un moment de convivialité pour clôturer cette olympiade et débiter la suivante sera organisé si le contexte le permet.

BT 4 du 7 mai 20

Adoption à l'UNANIMITÉ des ordres du jour et des formats.

Ces ordres du jours seront soumis au vote du CA.

Packs nouveaux clubs

Contexte : En raison du report de l'AG les packs nouveaux clubs sont à expédier. Pour les saisons à venir il est proposé de remettre ces packs dès le début de la saison (ou dans un temps raisonnable après la création du club), afin que ces clubs puissent bénéficier rapidement du matériel attribué.

BT 5 du 29 mai 20

Proposition adoptée à l'UNANIMITÉ

SECTEUR ADMINISTRATIF/RH

Calendrier des réunions

Contexte : Le calendrier prévoit une réunion statutaire Bureau ou CA par mois. Certaines réunions sont délocalisées sur des compétitions régionales ou nationales, notamment le CA 5 qui sera organisé à Nîmes en cas d'attribution de la finale des ICN ou, à défaut, sur la coupe interdépartementale. Des réunions en visio pourront être ajoutées en fonction de l'actualité.
Un CA supplémentaire en visio, le jeudi 27 août 2019 (18h-19h30) est ajouté sur le calendrier 2019/2020 afin de préparer la rentrée.

BT 6 du 24 juin 20

Adoption à l'UNANIMITÉ du calendrier des réunions

RH : mise à disposition comptable

Contexte : La qualité du travail fournie par Jean-Maurice GASTAL (comptable prestataire GE Aude) est satisfaisante et pour que la ligue ait la possibilité d'obtenir un PSE sur son emploi, il est proposé de transformer dès à présent son contrat CDD en CDI. Pour rappel le PSE permet une aide à l'emploi en CDI de 1000 € mensuel pendant 2 ans et ce à compter du 11 juillet 2020.

BT 6 du 24 juin 20

Adoption à l'UNANIMITÉ de la transformation du CDD en CDI

Dates et ordre du jour AG Élective 2020/2024

Contexte : Proposition du 3 octobre pour l'organisation de l'AGE ainsi que de l'ordre du jour.

CA 3 du 11 mai 20

Adoption à l'UNANIMITÉ de la date et de l'ordre du jour de l'AG électorale 2020/2024.

Ordre du jour AG ordinaire 2020

Contexte : Propositions de l'ordre du jour de l'AG ordinaire 2020.

CA 3 du 11 mai 20

Adoption à l'UNANIMITÉ de l'ordre du jour de l'AG ordinaire 2020.

AG 2020 : élection complémentaire au CA

Contexte : Candidature de Patrice MALVAULT comme membre du CA avec pour objet d'occuper le poste vacant de Trésorier adjoint.

AG des 19 et 20 juin 20

Patrice MALVAULT est élu membre du CA à la MAJORITÉ.

Election complémentaire au Bureau

Contexte : Candidature de Patrice MALVAULT au poste vacant de Trésorier adjoint.

E- Votes 6 /2019-2020 du 03/07 au 06/07/20

Patrice MALVAULT est élu au poste de Trésorier adjoint à l'UNANIMITÉ.

AG Occitanie 2021

Contexte : La date de l'AG 2021 est proposée le Samedi 5 juin 2021.

E- Votes 7 /2019-2020 du 03/07 au 06/07/20

SECTEUR DÉVELOPPEMENT

Plan d'actions – Recrutement de bénévoles

Contexte : Clarifier et simplifier l'offre de recrutement auprès des candidats bénévoles pour mieux faire vivre le développement du badminton au sein de l'Occitanie.

CA 2 du 25 janvier 20

Adoption à l'UNANIMITÉ

Constitution d'un Groupe de travail Projet Territorial

Contexte : Pour fédérer les instances de l'Occitanie à travailler ensemble sur les axes de développement du Badminton, la constitution d'un Groupe de travail constitué de 9 personnes relevant de la Ligue et des Comités est proposé.

E- Vote 5 /2019-2020 du 27/06 au 1er/07

Adoption à l'UNANIMITÉ du GTPROJ

SECTEUR COMMUNICATION

Acquisition logiciel e-mailing

Contexte : Le secteur communication propose l'acquisition d'un logiciel d'e-mailing afin de pouvoir communiquer simultanément à nos 14 000 licenciés. Le logiciel Sendiblu correspond le mieux à nos besoins tout en étant conforme à la RGPD.

BP 2 du 29 février 20

Adoption à l'UNANIMITÉ de l'adhésion au logiciel Sendiblu sur la base d'une formule annuelle.

SECTEUR FINANCIER

Cotisations régionales 2020/2021

Contexte : Les cotisations restent à l'identique de la saison N :

- Cotisation club : 40 € (plafond 105 €)
- Timbre-licence : 20,95 € (plafond 22 €)

CA 3 du 11 mai 20

Adoption à l'UNANIMITÉ. Les cotisations seront soumises à la validation de l'AG 2020

Comptes 2019 et Prévisionnel 2020

Contexte : Présentation des comptes 2019 et proposition d'un budget 2020 à 919 500 €

CA 3 du 11 mai 20

Adoption à l'UNANIMITÉ.. Les comptes 2019 et le projet de budget 2020 seront soumis à la validation de l'AG 2020

AG des 19 et 20 juin 20

Adoption à la MAJORITÉ du budget prévisionnel

Rapport Financier

Contexte : Sont présentés et mis aux votes de l'Assemblée :

- Les comptes annuels 2019
- L'affectation du résultat 2019
- Quitus à la Trésorière
- Le montant des cotisations régionales 2020/2021

AG des 19 et 20 juin 20

Adoption à l'UNANIMITÉ des comptes annuels 2019 et à la MAJORITÉ pour l'affectation du résultat, le quitus à la Trésorière et le montant des cotisations régionales

Réorganisation secteur Financier

Contexte : La réorganisation du secteur Financier qui compte tenu d'événements récents évolue dans un nouveau contexte qui justifie l'apport de modifications, dans un but de sécurisation des flux, de simplification des procédures et de recentrage de l'activité.

Proposition du secteur Financier :

- 1- Transfert du social au cabinet comptable FLAUDIT,
- 2- Souscription à l'hébergement des données auprès de CEGID via le cabinet comptable,
- 3- Décision sur les délégations auprès de la Caisse d'Epargne pour le Trésorier-Adjoint et en faveur de M. GASTAL avec définition de son périmètre,
- 4- Acquisition d'une licence pour signature électronique,
- 5- Acquisition d'un second écran pour le comptable apportant un confort et un gain de temps dans le traitement des données,
- 6- Acquisition d'un scanner dédié à la comptabilité.

BT 7 du 16 juillet 20

Adoption à l'UNANIMITÉ des propositions

SECTEUR VIE SPORTIVE

Coupe Inter Comités

Contexte : Évolution du règlement et des annexes 2 et 3 du règlement de la Coupe Inter Comités dans le but de relancer cette compétition par équipe qui n'a pas été organisée ces 2 dernières saisons.

CA 2 du 25 janvier 20

Adoption à l'UNANIMITÉ

Commission Interclubs Régional

Contexte : La commission propose la candidature Julien FABRE comme nouveau membre et le retrait de Marie BELOTTI et Dominique MOGLIA.

CA 2 du 25 janvier 20

Adoption à l'UNANIMITÉ

Calendrier sportif

Contexte : Présentation du calendrier sportif – formation. Il reste à définir les dates des formations OT et à déterminer le weekend neutralisé pour le déroulement des championnats départementaux.

BT 5 du 29 mai 20

Adoption à l'UNANIMITÉ du calendrier sous réserve des dates à compléter.

Modification du règlement des Interclubs

Contexte : Sur proposition du Président, Christophe FAULMANN et après avoir fait état de ses motivations auprès du CA par la présentation d'un historique factuel retracé, qui pose la question relative au retrait de Christophe ABRAHAM, responsable de la CLOT.

E-vote 3 du 2 au 5 juin 20

A la majorité, Christophe ABRAHAM est démis de sa fonction de responsable de la CLOT à compter du 5 juin 2020 à midi.

Attribution des compétitions régionales

Contexte : Proposition d'attribution des compétitions régionales suite à appel à candidatures. Une relance a été faite en l'absence de candidatures pour l'organisation du championnat régional Jeunes et du championnat régional individuel.

BT 7 du 16 juillet 20

Attribution à l'UNANIMITÉ des organisateurs du CRJ 1 au Comité 48 à Marvejols, du CRJ 2 au Volant des Albères, du CRJ3 au Volant Salanquais, du Régional Vétérans à Lisle sur Tarn et de la coupe interdépartementale à Rabastens.

Attribution à la MAJORITÉ du CIJ 2 à Pradines et du CRJ 4 à Castelnaudary

Modification du règlement des Interclubs

Contexte : Proposition de modifications concernant la mutation des joueurs étrangers, le grade des OT, l'utilisation du logiciel Badnet et l'augmentation de l'amende pour absence d'arbitre sur une journée.

E-vote 4 du 8 au 12 juin 20

Les modifications au règlement des ICR sont validées à l'UNANIMITÉ